

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DES 11 ET 18 JUIN 2017

3ème circonscription de l'Ardèche

En Ardèche méridionale,
dans les Cévennes,
sur la Montagne Ardéchoise,
les contreforts du Coiron, le pays d'Aubenas-Vals,
monte une volonté forte d'alternance.

Aux élections législatives, nous votons

Fabrice BRUN

4 raisons de voter pour Fabrice BRUN, notre candidat :

- Un député de terrain qui connaît nos aspirations et les réalités du quotidien
- Un député porteur des valeurs de la ruralité, défenseur de notre patrimoine et de nos traditions
 - Un député dynamique, un homme nouveau qui incarne la reconquête
 - Un député qui ne cumulera pas les mandats et se battra pour défendre l'emploi local

Vu le candidat, Ne pas jeter sur la voie publique. Imprimé sur papier de qualité écologique

Pour la 3ème circonscription de l'Ardèche

Fabrice BRUN

48 ans

- Travailleur indépendant dans le domaine du vin, il sait ce qu'est la vie de tous les jours, il connaît bien notre territoire, l'économie locale et ses acteurs.
- Technicien agricole de formation, fils de paysan, c'est un homme de terrain et de bon sens, un homme ouvert à l'écoute de tous.
- Sportif, ancien éducateur, il incarne les valeurs du sport: respect, esprit d'équipe, solidarité et dépassement de soi. Il est toujours très attentif au monde associatif et à ses bénévoles.

Fabricebrun.fr

Facebook.com/FabriceBrunArdeche

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DES 11 ET 18 JUIN 2017

Twitter.com/FabriceBrun

© Matthieu Dupon

Soutenez la campagne de Fabrice Brun en faisant un don défiscalisé.

Comité de soutien à la candidature de Fabrice BRUN

illusionsentant des dons sous quelque forme que ce soit, ni en lui fournissant des biens, services ou autres avantages directs ou indirects à des prix inférieurs à œux qui sont habituellement pratiqués. Tout don de plus de 150 euros consenti à un candidat en vue de sa campagne doit être versé par chêque, virement, prélèvement automatique ou carte bancaire. Le montant global des dons en espèces faits au candidat ne peut excéder 20 % du montant des dépense autorisées lorsque ce montant est égal ou supérieur à 15 000 euros en application de l'article L. 52-11. Aucun candidat ne peut recevoir, directement ou indirectement, pour quelque dépense que ce soit, des contributions ou aides matérielles d'un Etat étranger ou d'une personne morale de droit étranger. Par dérogation au premier alinéa de l'article L. 52-1, les candidats ou les listes de candidats peuvent recourir à la publicité par voie de presse pour solliciter les dons autorisés par le présent article. La publicité ne peut contenir d'autres mentions que celles propres à permettre le versement du don.

Coupon à retourner à : Permanence de M. Fabrice Brun 4 place du 14 juillet - 07200 Aubenas	Souhaite (cochez-la ou les cases correspondantes)
	Être informé(e) et participer à la campagne
Je soussigné	Être contacté(e) pour une procuration
Demeurant à (N° de rue, Lieu-dit, code postal, commune)	Apporter un soutien financier à la campagne électorale de Fabrice BRUN et verser
	la somme de :
	20 euros 50 euros Autre
Téléphone	Chèque à l'ordre de : « Mandataire financier de Fabrice BRUN »
Adresse e-mail	Date: / / 2017
Article L52-8 (Modifié par LOI n°2011-412 du 14 avril 2011 - art. 8) Les dons consentis par une personne physique dûment identifiée pour le fin	ancement de la campagne d'un ou plusieurs candidats lors des

Sécurité.

La première des libertés.

- Combattre et vaincre le terrorisme.

- Assurer la sécurité de chaque citoyen français en soutenant nos forces militaires, gendarmes, policiers, pompiers.
- Donner à la justice les moyens de ses missions.
- Construire de nouvelles places de prison.
- Mettre fin à l'augmentation des cambriolages sur notre territoire.
- Tolérance zéro pour les délinquants.

Famille, Santé, Handicap. Pour un territoire solidaire.

- Garantir l'accès aux soins pour tous sur tout le territoire.

- Soutenir l'hôpital d'Aubenas, en lien avec les hôpitaux locaux et les maisons de santé.
- Défendre la médecine libérale et l'implantation de médecins en zone rurale.
- Restaurer le principe d'universalité des allocations familiales.
- Faire du handicap et de la dépendance, la première des solidarités.
- Revaloriser les petites retraites.

Travail, Emploi, Fiscalité.

Créer de l'emploi et de la valeur ajoutée.

- Défendre l'emploi local.
- Soutenir les filières économiques : BTP, artisanat, tourisme, commerce, agriculture, industrie, services, métiers de bouche...
- Simplifier les normes.
- Réduire les dépenses publiques.
- Baisser les charges pour augmenter le pouvoir d'achat et la compétitivité de notre économie.

Ruralité, Agriculture.

Défendre l'identité de l'Ardèche.

- Aider les petites communes rurales.
- Soutenir les projets de filières agricoles et viticoles.
- Favoriser les producteurs français et assurer des prix plutôt que des primes.
- Défendre nos traditions rurales (chasse, pêche, art de vivre...).

Transports, Communication.

Pour un territoire ouvert et connecté.

- Développer les transports en commun locaux et l'usage des véhicules et des vélos électriques.
- Relancer la modernisation de la RN 102 et sa connexion directe avec l'autoroute A7 et la future gare TGV.
- Soutenir le projet de nouvelle gare TGV pour le Sud Ardèche et le Sud Drôme.
- Déployer l'internet et la téléphonie haut débit, développer les usages du numérique. Mettre fin aux zones blanches.



Environnement, Patrimoine.

Protéger et valoriser l'Ardèche.

- Protéger notre bassin de vie contre le gaz de schiste.

C'est non, non et non!

- Valoriser notre remarquable patrimoine culturel, naturel et bâti.
- Gérer et protéger nos ressources en eau.

Education, Formation.

Donner toutes les chances à nos jeunes.

- Réaffirmer l'autorité et le respect à l'école.
- Remettre le triptyque «lire/écrire/compter» au cœur de la scolarité obligatoire.
- Développer l'alternance et l'apprentissage, premiers modes d'accès à l'emploi des jeunes.

Vie associative, Sport , Culture.

Renforcer le lien social.

- Soutenir les associations et leurs bénévoles, c'est une richesse pour notre territoire!
- Soutenir les manifestations culturelles et sportives. C'est du lien social, c'est aussi du développement économique !
- Soutenir les communes qui créent et modernisent des équipements destinés aux associations.





3ème circonscription de l'Ardèche Elections législatives des 11 et 18 juin 2017 Union de la Droite et du Centre



Ces premières propositions seront complétées et détaillées dans le programme législatif en cours d'élaboration.

Vous aussi, apportez vos contributions:

Fabricebrun.fr

f Facebook.com/FabriceBrunArdeche

Twitter.com/FabriceBrun

Courriel: legislatives2017@fabricebrun.fr

Adresse: 4 Place du 14 juillet - 07200 Aubenas